

l'an IV, — juge de paix de ce canton, en l'an VI, — membre du Directoire du département du Rhône, en 1799, — conseiller de préfecture, chargé de la surveillance des Archives, de 1800 à 1815; il s'adonna aussi à la littérature et aux travaux d'érudition. Collaborateur des *Archives historiques*, il y publia de nombreuses notices historiques et statistiques sur les cantons du département. Rentré dans la vie privée, il se livra à l'agriculture, et mourut à Sainte-Colombe, le 20 mars 1834. Son plus beau titre de gloire, et qui le sait à Lyon? est d'avoir empêché la vente, comme bien national, du splendide palais Saint-Pierre.

De cupides spéculateurs avaient obtenu, plusieurs fois, du gouvernement qui se souciait peu de monuments, l'ordre de la mise en vente du *ci-devant claustral Saint-Pierre*, qui devait être *démoli*; mais Cochard, par ses incessantes démarches, sut empêcher cet acte de vandalisme.

M. Prunelle ne perdit jamais de vue le succès de son œuvre; retenu souvent à Paris par ses fonctions de député, il fut puissamment secondé par M. Terme, alors premier adjoint lequel devenu ensuite maire, lui-même, continua à la Bibliothèque du Palais-des-Arts les soins éclairés de son prédécesseur. M. Terme (Jean-François) s'était fait déjà un nom à Lyon, comme médecin et comme publiciste. Elu membre de l'Académie des sciences, il en fut bientôt le président, et la Société de médecine le reçut aussi dans ses rangs. Comme administrateur, il sut rendre les services les plus signalés à la ville, et pour lui témoigner sa reconnaissance (*rara avis*) elle le chargea de la représenter à la Chambre des députés. On était alors à une époque où notre ville, libérale et généreuse, sachant apprécier le vrai mérite, et heureuse de le récompenser, se plaisait à se donner des mandataires dignes d'elle. L'esprit de parti n'était pas tombé, comme aujour-